

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 145 - page 1095

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence.

MONNAIE EN PAYS SALONNAIS.

Objet : à vocation sociale, solidaire, écologique et culturelle a pour objet de stimuler la circulation de biens et de services au niveau local dans une économie non spéculative par l'utilisation entre ses membres d'une monnaie locale complémentaire ; elle se fonde sur une éthique dont les valeurs sont le respect de la terre, du vivant, de l'humain et du territoire ; l'association fait circuler une Monnaie Locale Complémentaire et accessoirement réalise tout acte et/ou évènement concourant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet.

Siège social : Maison de la vie associative, 55, rue André Marie Ampère, 13300 Salon-de-Provence.

Date de la déclaration : 24 février 2015.